

**Atelier de présentation du Programme d'Action de lutte contre la  
Désertification pour le Bassin de Souss Massa  
- Mardi 25 novembre 2008 -**

Le Maroc est confronté à une problématique environnementale majeure qui menace la durabilité de ses ressources naturelles en eau, en sol et en végétation et qui se répercute sur les conditions socio-économiques de la population touchée. Il s'agit de la désertification qui touche près de 93% du territoire national.

Une analyse sommaire de ce phénomène au Maroc permet de mettre en relief l'ampleur des dégradations subies:

- la disparition du couvert végétal et forestier sur plus de 33.000 Ha par an,
- le surpâturage, se soldant par des prélèvements excédant de 25% les possibilités des parcours naturels,
- l'érosion hydrique et éolienne qui menace de dégradation les 2/3 des terres de culture, et provoque la réduction des capacités de stockage des barrages de près de 50 millions de m<sup>3</sup> par an, correspondant à une perte annuelle des possibilités d'irrigation de 5000 à 6000 Ha
- l'apparition des phénomènes de salinisation sur quelques 40.000 Ha de terres irriguées,
- enfin, l'ensablement, conséquence de l'érosion éolienne, qui occasionne la perte des infrastructures d'irrigation, dans les zones Sud du pays notamment.

C'est ainsi que le Maroc a ratifié, il y a 12 ans, la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CCD). Ce qui confirme l'engagement de notre pays à adhérer à la volonté internationale pour lutter contre ce fléau environnemental.

Ainsi, une mobilisation nationale générale a été déployée à tous les niveaux pour mener à terme cet ambitieux processus, qui a été couronné essentiellement par l'adoption en juin 2001 du Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification (PAN-LCD), l'élément central de la mise en œuvre de la CCD.

Concerné directement par la mise en application du PAN-LCD, le Département de l'Environnement a élaboré un Programme d'Action de Lutte contre la désertification spécifique pour le Bassin Versant de Souss qui s'étend sur une superficie de 1.62 millions d'hectares. Le choix de cette région pour mener cette initiative pilote est basé essentiellement sur le fait que la Région de Souss Massa Draa a été classée comme zone prioritaire dans le PAN-LCD et qu'il y a plusieurs actions ayant trait à la lutte contre la désertification qui y sont entreprises. En effet, l'élaboration de ce

Programme constituera un cadre adéquat pour la mise en relief de ces actions, ainsi que la proposition d'autres actions pertinentes et réalisables, en concertation avec tous les acteurs concernés.

L'atelier de présentation de ce Programme, auquel sont invités tous les acteurs concernés au niveau national et local, ainsi que les partenaires au développement, aura lieu à l'amphithéâtre d'Afrique Experte, (sis à 76, Rue Moulouya. Agdal-Rabat), et ce à partir de 9h.

**Abderrahim DIAB**

**<http://diabenviro.maktoobblog.com/>**

**Ingénieur d'Etat Sciences du Sol**

**Chef de la Cellule Sol**

**Division Gestion Environnementale du Milieu Naturel**

**D.S.P.R**

**Département de l'Environnement**

**Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement**